



Organisation mondiale de la Santé Liens entre l'eau, l'assainissement, l'hygiène et la santé

FAITS ET CHIFFRES - *mise à jour de novembre 2004

“ L'eau et l'assainissement sont indispensables à la santé publique. Je dis souvent qu'ils en constituent la base, car lorsqu'on aura garanti à tout un chacun, quelles que soient ses conditions de vie, l'accès à une eau salubre et à un assainissement correct, la lutte contre un grand nombre de maladies aura fait un bond énorme. ”

Dr LEE Jong-wook, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé.

Maladies diarrhéiques

- Chaque année, 1,8 million de personnes, dont 90% d'enfants de moins de cinq ans, vivent pour la plupart dans les pays en développement, meurent de maladies diarrhéiques (y compris du choléra) ;
- 88% des maladies diarrhéiques sont imputables à la mauvaise qualité de l'eau, à un assainissement insuffisant et à une hygiène défectueuse.
- L'amélioration de la qualité de l'eau ferait reculer de 6% à 25% la morbidité attribuable aux maladies diarrhéiques, cas graves inclus.
- L'amélioration de l'assainissement ferait reculer de 32% la morbidité attribuable aux maladies diarrhéiques.
- Des interventions dans le domaine de l'hygiène, y compris l'éducation à l'hygiène et le simple fait de se laver les mains peut réduire de 45% le nombre des cas de maladies diarrhéiques.
- Une amélioration de la qualité de l'eau de boisson par un traitement domestique, par exemple la désinfection au chlore au niveau de la consommation, entraînerait une baisse de 35% à 39% des épisodes diarrhéiques.

Paludisme

- Chaque année, 1,3 millions de personnes, dont 90% d'enfants de moins de cinq ans, meurent du paludisme.
- On recense, chaque année, 396 millions de cas de paludisme, principalement en Afrique subsaharienne.
- L'irrigation intensive, les barrages, les projets hydrologiques pèsent lourdement sur la charge de morbidité.
- Une bonne gestion des ressources hydriques réduit la propagation du paludisme et des autres maladies à transmission vectorielle.

Schistosomiase

- Selon les estimations, 160 millions de personnes sont atteintes de schistosomiase.
- La maladie provoque des dizaines de milliers de décès chaque année, principalement en Afrique subsaharienne.
- Elle est étroitement liée à l'évacuation des excréments dans de mauvaises conditions et à l'éloignement des sources d'eau salubre.
- L'assainissement de base peut faire reculer la maladie de 77%.
- Les réservoirs créés par l'homme et les systèmes d'irrigation mal conçus sont les principales causes de la propagation de la schistosomiase et de l'aggravation de la situation.

Trachome

- 500 millions de personnes sont exposées au risque de trachome.
- 146 millions de personnes sont menacées de cécité.
- Chez 6 millions de personnes, le trachome a entraîné une déficience visuelle.
- La maladie est étroitement liée au fait que les gens ne se lavent pas le visage, souvent parce qu'ils ne disposent pas de sources d'eau salubre à proximité.
- L'amélioration de l'accès à des sources d'eau salubre et une meilleure hygiène permettraient de réduire de 27% la morbidité attribuable au trachome.

Helminthiases intestinales (ascaridiase, trichocéphalose, ankylostomiase)

- 133 millions de personnes souffrent d'helminthiases intestinales sévères qui ont souvent de graves conséquences : déficience cognitive, syndrome dysentérique ou anémie.
- Ces maladies provoquent environ 9 400 décès par an.
- L'accès à de l'eau salubre et à des systèmes d'assainissement ainsi qu'une meilleure hygiène permettraient de réduire la morbidité imputable à l'ascaridiase de 29% et celle imputable à l'ankylostomiase de 4%.

Encéphalite japonaise

- 20% des personnes présentant une encéphalite japonaise symptomatique décèdent et 35% ont une atteinte cérébrale irréversible.
- En Asie du Sud, du Sud-Est et de l'Est, l'amélioration de la gestion des ressources hydriques destinées à l'irrigation permettrait de réduire la transmission de la maladie.

Hépatite A

- On recense 1,5 millions de cas d'hépatite A par an

Arsenic

- Au Bangladesh, 28 à 35 millions de personnes boivent de l'eau à forte teneur en arsenic.
- Le nombre des cas de lésions cutanées liées à la présence d'arsenic dans l'eau de boisson est estimé à 1,5 million.
- La pollution des eaux souterraines par l'arsenic a été constatée dans de nombreux pays, notamment en Argentine, au Bangladesh, au

Chili, en Chine, aux Etats-Unis d'Amérique, en Inde, au Mexique et en Thaïlande.

- La prévention passe avant tout par une baisse de la consommation d'eau contenant des taux d'arsenic trop élevés. Pour cela, il faut trouver des sources d'eau à faible teneur en arsenic ou installer des systèmes d'élimination de l'arsenic.

COMMENT EN EST-ON ARRIVE LA ?

Accès à l'eau en 2002

- En 2002, 1,1 milliard de personnes, soit 17% de la population mondiale, n'avaient pas accès à des sources d'eau de bonne qualité.
- Plus de la moitié de la population mondiale a accès à une eau de bonne qualité grâce à un raccordement à domicile ou à un robinet à l'extérieur.
- Près de deux tiers des 1,1 milliard de personnes qui n'ont pas accès à des sources d'eau de bonne qualité vivent en Asie.
- En Afrique subsaharienne, 42% de la population n'a toujours pas accès à de l'eau de bonne qualité.
- Pour atteindre la cible des OMD concernant l'approvisionnement en eau, 260 000 personnes par jour jusqu'en 2015 doivent encore obtenir l'accès à des sources d'eau de bonne qualité.
- On estime qu'entre 2002 et 2015, la croissance démographique mondiale sera de 74,8 millions d'habitants par an.

Accès à l'assainissement en 2002

- En 2002, 2,6 milliards de personnes, soit 42% de la population mondiale, n'avaient pas accès à des moyens d'assainissement.
- Plus de la moitié de ceux qui ne disposent pas de moyens d'assainissement - soit près de 1,5 milliard de personnes - vivent en Chine et en Inde.
- En Afrique subsaharienne, la couverture par les services d'assainissement est d'à peine 36%.
- Dans les pays en développement, 31% seulement des personnes vivant en milieu rural ont accès à des moyens d'assainissement contre 73% des personnes vivant en milieu urbain.
- Pour atteindre la cible des OMD concernant l'assainissement, 370 000 personnes par jour jusqu'en 2015 doivent encore obtenir l'accès à des moyens d'assainissement.

Catastrophes et situations d'urgence

- Au cours de la dernière décennie du XXème siècle, près de deux milliards de personnes ont été victimes de catastrophes naturelles, dont 86% de sécheresses et d'inondations.
- Les inondations accentuent la menace permanente que représente pour la santé la contamination de l'eau de boisson résultant d'un mauvais assainissement et de la présence de déchets industriels ou provenant de décharges.
- Les sécheresses sont responsables de la plupart des maladies et des décès car elles provoquent ou aggravent la malnutrition et la famine et remettent en cause l'approvisionnement en eau.
- La gestion des catastrophes requiert une continuité d'activités allant de la prévention à la reconstruction en passant par la préparation, les actions à mener et l'organisation des secours.

Développement des ressources hydriques

- Le développement des ressources hydriques s'accélère pour répondre aux besoins alimentaires (énergie et fibres) d'une population mondiale qui atteindra 8 milliards en 2025.
- Avec des moyens insuffisants pour évaluer les conséquences sanitaires, le secteur de la santé doit assumer des dépenses qui ne sont pas prises en compte et la charge de morbidité s'accroît au niveau local.
- Il faut inclure dans les stratégies de gestion intégrée des ressources hydriques des méthodes de gestion de l'environnement favorables à la santé.

Fluorose

- En Chine, 26 millions de personnes souffrent de fluorose dentaire en raison de la forte teneur de l'eau de boisson en sels de fluor.
- Selon les estimations, en Chine, on attribue plus d'un million de cas de fluorose osseuse à l'eau de boisson.
- Les principales stratégies pour remédier à ce problème passent par l'exploitation des eaux profondes et des cours d'eau, la construction de réservoirs et la défluoration.

LA RIPOSTE MONDIALE

Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

En incluant l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène dans les OMD, la communauté internationale a reconnu l'importance d'intervenir dans ces domaines pour promouvoir le développement et a fixé une série d'objectifs et de cibles.

Objectif 7 : Assurer un environnement durable

- Cible 9 : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.
- Cible 10 :
 - Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre.
 - Intégrer l'assainissement aux stratégies de gestion des ressources hydriques.
- Cible 11 : Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.

Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

- Cible 5 : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

- Cible 8 : D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.

2005-2015 : Décennie « L'eau, source de vie »

- L'ONU déclare la période 2005-2015 décennie internationale d'action, « L'eau, source de vie » et fixe un programme mondial accordant davantage d'importance aux problèmes relatifs à l'eau.

Quelques citations importantes

"Nous ne vaincrons ni le SIDA, ni la tuberculose, ni le paludisme, ni aucune autre maladie infectieuse qui frappe les pays en développement, avant d'avoir gagné le combat de l'eau potable, de l'assainissement et des soins de santé de base".

Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

« Le droit à l'eau consiste en un approvisionnement suffisant, physiquement accessible et à un coût abordable, d'une eau salubre et de qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques de chacun »

- Observation générale n° 15 (2002) : Le droit à l'eau.